

# SCIC Lisières

## DOSSIER DE PRESSE

Octobre 2023

Contacts presse

Amande GAT – paysanne  
lisières@lestroignes.fr  
06 42 58 99 41

# Lisières, Coopérative Foncière

La SCIC Lisières a pour mission d'acquérir du foncier agricole pour le mettre à disposition de paysans engagés dans une démarche agro-écologique.

Pour ce faire, elle regroupe des personnes physiques ou morales intéressés par le soutien à l'agriculture paysanne : des citoyens, associations, entreprises, collectivités qui prennent des parts dans la coopérative et ainsi co-financent l'achat des terres.

## Objectifs

- Soutenir l'installation de nouveaux paysans, en limitant à leur activité l'endettement personnel des installés, contribuer ainsi au renouvellement des générations agricoles, tout en anticipant la transmission future de la ferme
- Garantir l'usage agricole des terres, et les protéger de la spéculation financière. La terre agricole est un bien commun.
- Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement, notamment de la biodiversité et des milieux naturels
- Créer du lien entre paysan.ne.s et citoyen.ne.s, partager les connaissances et richesses, favoriser les échanges entre urbain et rural, paysans et non-paysans autour des questions d'agriculture, d'alimentation et de biodiversité

## En dates et en chiffres

Démarrage de la réflexion en novembre 2022

Création en octobre 2023

Les parts sociales sont de 500€

Un engagement de 5 ans est demandé pour permettre la stabilité de la coopérative

Une fois acquises, les terres seront louées via un bail rural environnemental de 9 ans au GAEC Les Trognés, actuellement exploitant des terres.

## Objectif :

1ère étape : Acquisition de 23ha en 2024 - 100 000€

2é étape : Acquisition de 12ha supplémentaires en 2025 - 42 000€

# Le foncier agricole – enjeu crucial pour l'installation

L'agriculture est aujourd'hui confrontée à une problématique de renouvellement de générations. En effet, près d'un agriculteur sur 2 doit prendre sa retraite dans les années à venir. Or, un départ sur 3 est compensé par une installation.

Si le vivier de candidats est importants, de nombreux freins bloquent l'installation de jeunes en agriculture, et l'un de ces principaux freins est l'accès au foncier.

En 2021, 41 % des installations aidées en Bretagne étaient menées par des personnes non issues du milieu agricole, une proportion qui augmente régulièrement.

Ces personnes ont plus de difficulté à accéder au foncier pour différentes raisons : pas de fermes familiales, moins d'accès aux informations, difficulté à convaincre les cédants, problème de financement des terres.

Pour faciliter ces installations des mouvements citoyens se sont mis en place pour acheter des terres collectivement et les mettre à disposition de jeunes agriculteurs.trices qui s'engagent dans une démarche agro-écologique.

Le mouvement Terre de Liens par exemple a permis l'acquisition de 8500 hectares de terres agricoles en 20 ans grâce à la mobilisation citoyenne.

En Bretagne, de nombreux collectifs se sont créés autour de fermes, via des GFA (Groupement Foncier Agricole) ou des SCI (Société Civile Immobilière) citoyens.

## **Cette action permet de :**

- Limiter l'endettement des jeunes installé.e.s
- Favoriser la transmission de la ferme
- Créer un réseau de soutien autour des jeunes installé.e.s

En Bretagne en 2022, le montant moyen de l'installation agricole est de 270 000€ par associé (chiffres chambre d'agriculture de Bretagne)

Le prix moyen des terres était en 2018 de 5990€ (source Safer)

# La SCIC – Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Créé en 2001, le statut SCIC est une forme récente de coopérative

« Juridiquement, une Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS.

*De forme privée et d'intérêt public, la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) associe des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.*

*Les salariés décident aux côtés des autres associés : clients, fournisseurs, bénévoles, collectivités territoriales, associations, partenaires privés, etc.*

*Chaque associé dispose d'un droit de vote égal lors des assemblées générales de la Scic, quel que soit le capital détenu. Les associés décident ensemble des orientations stratégiques, des investissements majeurs, de la répartition des résultats.*

*Chaque année, au moins 57,5 % des bénéfices (jusqu'à 100 % en pratique) sont mis en réserves dites « impartageables » pour consolider les fonds propres de l'entreprise. »*

Extrait du site les-scop.coop

Par rapport aux statuts juridiques habituellement utilisés pour le foncier citoyen – le GFA ou la SCI - le statut SCIC permet de fédérer des citoyens, des entreprises, et associations, mais également des collectivités autour d'un projet d'intérêt collectif qu'est la préservation du foncier agricole et sa gestion dans une démarche écologique.

L'impartageabilité des réserves, principe des coopératives, est une garantie de non spéculation sur les terres acquises par la SCIC, et renforce la pérennité de la société.

Ce statut permet également d'élargir le champ des actions possibles par la société : au-delà de la gestion de biens immobiliers, elle peut en effet porter des activités d'animations, de formations par exemple ou être elle-même exploitante.

L'accompagnement juridique a été effectué par le cabinet d'avocat « Approche Vivante du Droit » et Maître Amel Bounaceur, avocate en droit rural .

## Autre exemple de SCIC foncière : Passeurs de terre

« *Passeurs de terres, c'est quoi ?*

*Passeurs de terres est une coopérative régionale d'acquisition de foncier agricole qui développe son action à travers une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) reconnue d'utilité sociale (agrément ESUS obtenu en 2019).*

*Outil local de Terre de Liens Pays de la Loire , cofondée avec d'autres structures œuvrant pour le développement de l'agriculture paysanne (FRCIVAM , CAB, LPO, AFOCG), la Coopérative Passeurs de terres mobilise de l'épargne citoyenne pour acheter et préserver les terres agricoles.*

<https://passeursdeterres.org/>

# La ferme Les Trognes

Une fois les terres acquises par la SCIC, elles seront louées au GAEC Les Trognes, composé d'Amande GAT et Damien FRANCO SANCHEZ

## Historique :

Années 1980's : installation à Bel air de Bernard Racapé, à la suite de ses parents sur une ferme laitière

2018 : Amande Gat et Damien Franco Sanchez, porteurs de l'activité La Gaufrerie installent leur labo de transformation sur une ferme laitière à Dingé : début des réflexions sur un projet de « paysans gaufriers »

2019 : Damien démarre un BPREA polyculture-élevage, Amande suit la formation Paysan Creatif ; recherche de foncier en collectif de 4 personnes

2020 : le collectif échoue, redimensionnement du projet autour de l'élevage bovin et porcin, reprise de la recherche de foncier. Formation de Damien en CS porcin.

Juillet 2021 : après 25 visites de ferme et un autre échec d'installation, rencontre de Bernard Racapé à Tresboeuf. Coup de coeur pour la ferme.

Mars 2022 : installation de Damien sur les 40ha à la suite de Bernard Racapé. Arrêt du lait, et arrivée du troupeau d'armoricaines. Amande est conjointe collaboratrice et passe son BPREA.

Mai 2022 : démarrage de la conversion en bio

Septembre 2023 : installation d'Amande. Reprise de 12ha attenants à la ferme.

## Description

La ferme est donc composée de 52ha, dont 1 ha environ de bois et taillis. Située sur le bassin versant du Semnon, elle a pour particularité d'être très bocagère, et située en haut de colline sur des terres séchantes mais pourvues de sources et ruisseaux.

La production principale est l'élevage de bovins allaitants de race armoricaine (race locale à faible effectif – 20 mères). Un petit élevage de porcs en plein air (30 porcs / an) vient en complément, ainsi qu'une production de fruits et plantes (1ha de verger diversifié planté à l'hiver 22/23) destinée à la transformation en confitures et sirops.

## Commercialisation

La viande est vendue en direct, à des particuliers en colis ou au détail, via un site internet ou via une Amap ; ainsi qu'à des professionnels, restaurateurs ou bouchers, principalement sur la région rennaise.

Les confitures sont commercialisées par des épiceries locales, Biocoop, Amaps et réseaux de producteur.trices locaux.

## Réseaux

*Ferme adhérente à l'Adage 35*

Association d'éleveur.se.s en système herbager, accompagnant les paysan.ne.s vers l'autonomie des systèmes et l'autonomie décisionnelle dans une démarche d'éducation populaire

*Ferme membre du réseau Paysans de Nature*

Association oeuvrant pour le développement de la biodiversité en milieu agricole, par la mise en relation de naturalistes et de paysans.

## Communication

Site internet : [lestroignes.fr](http://lestroignes.fr)

Page facebook : [Lestroignes](https://www.facebook.com/Lestroignes)

Compte Instagram : [@lesTroignes](https://www.instagram.com/lesTroignes)

## **Rendez vous à venir**

Dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire, plusieurs rendez vous sont prévus :

### **Jeudi 9 novembre**

Soirée autour de Lisières et de l'installation agricole  
Café Associatif le CAP à Pancé  
Co-organisé par Vallons Solidaires

### **Lundi 13 novembre**

Réunion d'information  
Baranoux à Saint Senoux

### **Vendredi 24 novembre**

Projection de film et débat  
Café associatif le Barnadette à Chanteloup  
Dans le cadre du festival du film Alimentterre